

## Les échos

### «Promouvoir un État laïque»

Les premières initiatives en vue d'un rassemblement militant en faveur de la séparation de l'Église et de l'État avaient été prises par le site Internet [www.sokrates.lu](http://www.sokrates.lu).

Pas moins que huit organisations ont répondu à l'appel : l'Union nationale des étudiants du Luxembourg (UNEL), Sokrates.lu, Déi Jonk Gréng, déi Lénk, Libre Pensée, Liberté de conscience, les Jeunesses socialistes luxembourgeoises (JSL), la Jeunesse démocratique et libérale (JDL).

Manuel Huss a expliqué le contexte : «Il s'agit d'adopter une position critique à propos du conventionnement des communautés religieuses présentes au Grand-Duché. Le financement des cultes par l'État, la présence des cultes dans l'école publique, l'influence de la doctrine religieuse sur la politique sociétale sont en contradiction avec les principes d'un État laïque.»

### Sokrates.lu : contre le pouvoir politique

Le document de base, que l'initiative Sokrates.lu a présenté en son nom, précise qu'elle ne s'attaque pas aux convictions religieuses, mais qu'elle conteste la volonté d'affirmer un pouvoir politique par les Églises.

L'initiative se propose de questionner de manière critique les influences de la religion et des Églises sur les hommes, la société et la politique.

«Seul un État laïque peut être le garant d'une société pluraliste et tolérante, conférant à chaque individu le droit inconditionnel à l'autodétermination».

«Jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle, les religions ont été responsables de l'intolérance, de la soumission, de la torture, des génocides», continue le document de [sokrates.lu](http://sokrates.lu).

### Prêtres et laïcs

Les 273 paroisses du Grand-Duché sont desservies par 19 aumôniers, un aumônier de la Force publique et 80 curés. Il y a 62 coopérateurs pastoraux et 47,15 postes d'auxiliaires pastoraux. Il y a 63 étudiants et 20 enseignants (6 à tâche partielle) au Grand séminaire de Luxembourg.

63 curés sont à la retraite. Sept personnes sont des ayants droit à des pensions dérivées.

# Des sous pour les cultes

La séparation de l'Église et de l'État n'est pas une question d'ordre moral; la question tourne autour d'un problème «temporel» : le financement des cultes par l'État.

Ce ne sont pourtant pas les journaux qui ont soulevé le sujet pour remplir les pages pendant l'été. C'est François Biltgen qui a fourni l'information, avant les vacances, de la convention entre l'État et le culte musulman.

On peut se demander si le ministre des Cultes, qui est en même temps le président du Parti chrétien-social, s'attendait aux réactions soulevées par sa présentation.

La question de l'enseignement de la doctrine catholique est revenue à

l'ordre du jour, sans que personne ne l'ait contestée - alors que les futurs muftis et imams et leur Mosquée (il s'agit de l'association sans but lucratif qui est censée gérer et représenter les intérêts du culte musulman au Grand-Duché) réfléchissaient à l'en-

tière reconnaissance des droits et devoirs, à l'instar du culte catholique, surtout l'entrée dans les écoles publiques.

Le débat a rapidement pris une ampleur imprévisible : le contenu de l'enseignement aux valeurs et sa généralisation - c'est-à-dire le remplacement des cours de religion - est désormais évoqué positivement dans les débats publics.

#### Le coût salarial du culte catholique

Non seulement des non-croyants se familiarisent avec l'idée que la suppression de la doctrine religieuse comme matière enseignée à l'école publique pourrait être une véritable solution. Même certains membres du Parti chrétien-social sont investis de la nouvelle idée; et pourtant ce ne sont pas les milieux du catholicisme politique qui créeraient des torts à leur Église.

Plutôt que d'ouvrir les programmes scolaires à la seule religion catholique ou à toutes les religions reconnues par une convention avec l'État, l'idée de l'enseignement aux valeurs fait son chemin.

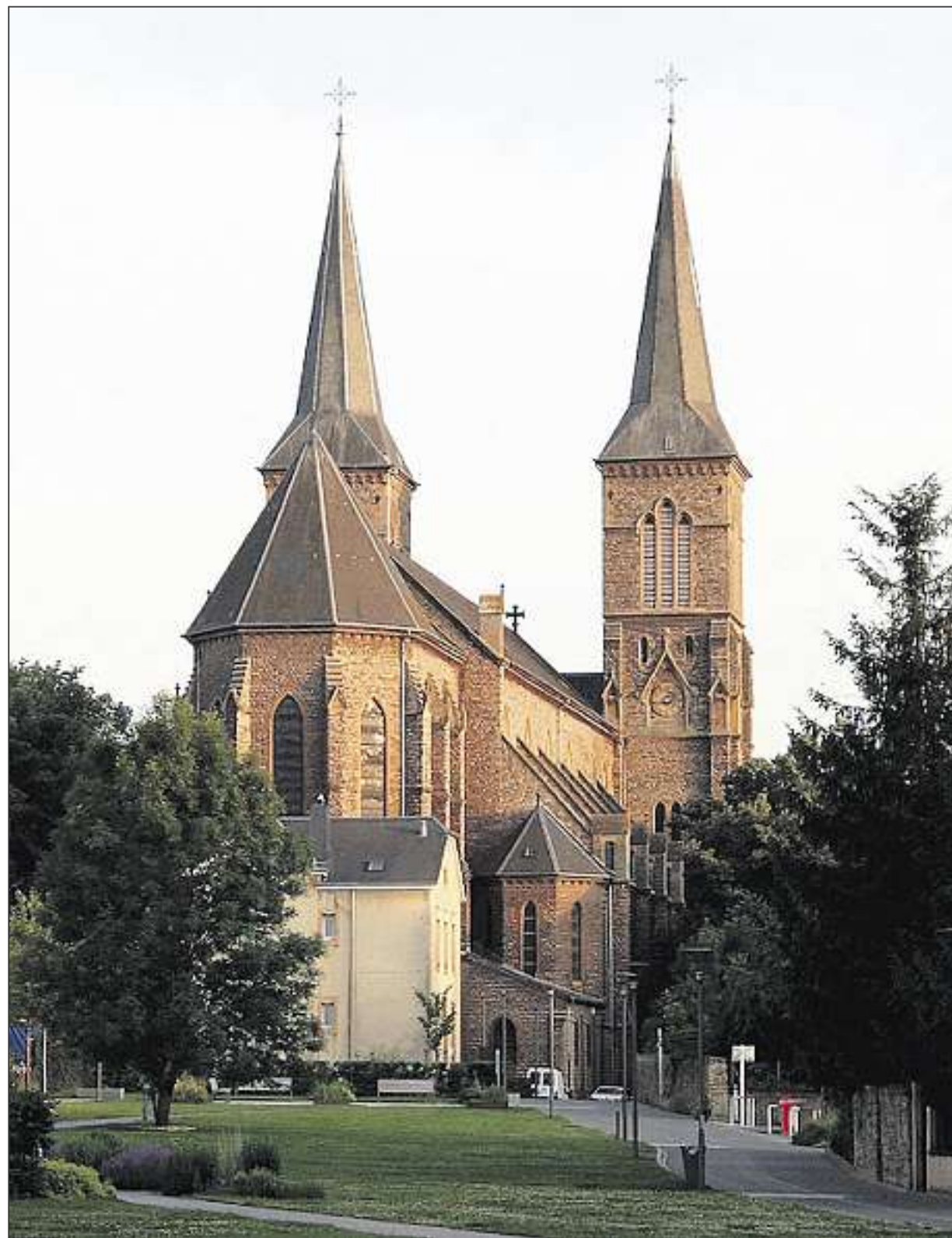
La réponse du ministre des Cultes, François Biltgen, au député Jean Huss (Déi Gréng) donne des chiffres précis pour le budget 2008 : la masse salariale s'élève à 17,625 millions d'euros; s'y ajoutent les charges sociales patronales à hauteur de 0,82 million d'euros, les primes et autres suppléments (1,226 million) ainsi que l'allocation de repas (0,34 million).

Les pensions et rentes totalisent 3,669 millions d'euros.

Jean Rhein

### Un «Te Deum» pour tous?

Le service religieux fait parfois office de cérémonie officielle. Cela ne choque pas le député Robert Mehlen, dont le parti réclame pourtant la séparation de l'Église et de l'État. Le président de l'ADR a transmis la réflexion, si la cérémonie ne pouvait pas être tenue par les ministres de tous les cultes et comporter un volet pour les non-croyants? «Et pourquoi pas à la cathédrale de Luxembourg?», a-t-il ajouté.



L'Église domine l'espace public. Les catholiques en tirent un droit politique pour l'Église.

Photo : archives lq

## Déi Gréng veut des plafonds de CO<sub>2</sub>

Le parti écolo demande une législation contraignante pour les constructeurs automobiles.

120 grammes de CO<sub>2</sub> au kilomètre dès 2012 et 80 en 2020. Tels sont les plafonds moyens de rejet de CO<sub>2</sub> pour voitures personnelles neuves, préconisés par les membres de Déi Gréng dans leur politique de lutte contre le réchauffement climatique.

La moyenne, aujourd'hui, de ces rejets tourne plutôt autour des 160 g/km, loin des promesses de la convention signée en 1996 par l'ACEA (l'association des constructeurs automobiles européens) où elle «s'engageait à ramener les émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules neufs à 140 g/km entre 1998 et 2008». Ainsi, pour Déi Gréng, «le principe de l'engagement volontaire a définitivement échoué». «Les propositions de l'ACEA sur la réduction de CO<sub>2</sub> c'est "peanuts"», lance le député européen, Claude Turmes, pas mal remonté contre les constructeurs automobiles. «Si au niveau européen on doit réduire les rejets de CO<sub>2</sub> de 20% pour 2020, cela représente 830 millions

de tonnes. L'industrie automobile représente 12% de ces émissions, mais ils veulent clairement passer la patate chaude à d'autres secteurs. Les propositions de l'ACEA ne prévoient qu'une diminution de 18 tonnes par an en 2020. La seule solution pour parvenir aux 12% c'est notre proposition qui prévoit une baisse de 95 millions de tonnes», prévient l'eurodéputé.

#### Techniquement réalisable

Pour parvenir à ces baisses de CO<sub>2</sub>, les améliorations sont déjà «faisables sur le plan technique» insistent les Verts. Il est question d'injection directe, de dispositif de veille à la motricité, de transmissions moins consommatrices - la boîte à 6 vitesses, par exemple, d'amélioration du comportement lors d'un démarrage à froid et même de propulsion par de petits moteurs électriques sur chaque roue, ce qui réduirait, entre autres, le poids des voitures.

Le poids et les dimensions des voi-

tures doivent, justement, être revus à la baisse, persiste Claude Turmes. Pour lui «les fabricants veulent maximiser les profits. Ils gagnent beaucoup plus d'argent sur une grosse bagnole du type berline ou 4x4 qu'avec une petite voiture mais, à long terme, c'est irresponsable».

Les Verts proposent donc que chaque type de véhicule ait un plafond individuel d'émission de CO<sub>2</sub>, selon sa surface ou son volume. Ils prévoient également que les grandes voitures se voient appliquer des «contraintes supérieures à celles supportées par les petits véhicules» pour inciter les fabricants à voir plus petit.

«Seule une taxe garantira le respect de ces valeurs cibles», conclue Déi Gréng dans sa présentation; une taxe qui doit, bien sûr, être «d'un montant supérieur au coût de la transformation des véhicules».

Pablo Chimienti



Déi Gréng veut des plafonds d'émission de CO<sub>2</sub> pour les voitures individuelles. Le parti vise tout particulièrement les 4x4 et les berlines.